

Les enseignes Leclerc et Grand Frais confirmées en reprise des surfaces du Géant Casino sur le site de Brest

Paris, le 16 juin 2025

L'Autorité de la concurrence (ADLC) vient d'autoriser la reprise par Leclerc de l'hypermarché Géant Casino sur le site de Brest – Phare de l'Europe.

Outre l'hypermarché, qui ouvrira avant la fin de l'année 2025 sur une surface optimisée, Leclerc implantera également deux moyennes surfaces spécialisées en jouet et en parapharmacie.

Les surfaces rendues disponibles par le départ du Géant Casino permettront également d'accueillir sur le site, dès 2026, le 1^{er} magasin Grand Frais de l'agglomération brestoise. Cette enseigne leader de l'alimentation spécialisée et complémentaire de Leclerc est notée comme la plus attractive de son secteur par les consommateurs selon le dernier sondage Ipsos de novembre 2024.

Les signatures des enseignes Leclerc et Grand Frais constituent une première pour Mercialys sur son parc locatif et complètent la diversification de la Société sur le segment de la consommation alimentaire.

Le rayonnement de ces enseignes va permettre de consolider la puissance du centre commercial de Brest sur sa zone de chalandise mais également de renforcer l'attractivité commerciale de ce site pour de nouvelles enseignes et en faire la destination n°1 du Finistère.

Après avoir déjà restructuré près de 30 000 m² de grandes surfaces alimentaires depuis 2015, Mercialys démontre une nouvelle fois son savoir-faire à repositionner ses actifs à travers les cycles et à transformer en opportunités les surfaces laissées libres par les enseignes en difficultés afin de pérenniser sa croissance future et la valeur de son patrimoine.

* * *

Ce communiqué de presse est disponible sur le site www.mercialys.fr
Une présentation de ces résultats est également disponible en ligne, dans la rubrique :
Investisseurs / Actualités et communiqués / Communiqués financiers

Contact analystes et investisseurs

Olivier Pouteau

Tél : +33 6 30 13 27 31

Email : opouteau@mercialys.com

À propos de Mercialys

Mercialys est l'une des principales sociétés foncières françaises. Elle est spécialisée dans la détention, la gestion et la transformation d'espaces commerciaux en anticipation des tendances de consommation, pour compte propre comme pour compte de tiers. Au 31 décembre 2024, la Société disposait d'un patrimoine immobilier de 2,8 Md€ droits inclus. Son portefeuille de 1 927 baux représente une base locative annualisée de 169,2 M€. Mercialys est cotée en bourse depuis le 12 octobre 2005 sous le symbole MERY et bénéficie du régime des sociétés d'investissement immobilier cotées (« SIIC »). Membre du SBF 120 et du compartiment A d'Euronext Paris, le nombre de ses actions en circulation au 31 décembre 2024 s'établit à 93 886 501.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à des écarts significatifs entre les résultats réels de Mercialys et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. Prière de se référer au Document d'enregistrement universel de Mercialys disponible sur www.mercialys.fr pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités de Mercialys. Mercialys ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, de nouveaux événements futurs ou tout autre circonstance qui pourraient remettre en question ces prévisions.